

Rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité Bilan 2022

Commission du 25 avril 2023



Table des matières

Introduction	3
Rôle de la commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)	3
Bilan d'étape du Service commun Accessibilité	3
Espace public et voirie	4
Signaler un dysfonctionnement sur l'espace public	4
Feux sonores	4
Accessibilité du site web de la Métropole	5
Mise en accessibilité des Equipements Recevant du Public sur Seyssinet-Pariset	5
Mise en place du Service accueil LSF	7
Logement	9
Emploi	10
Formation des agents :	10
Communication	11
Retours sur l'année 2022	11
Création d'une aire de jeux inclusive	11
Commerces accessibles	12
Evènements Handisports	12
Seyssinet'Stival	12
Mois de l'accessibilité 2022	12
Projet de renouvellement urbain Fauconnière	13
Infos calendrier 2023	13
Contacts service Egalité :	13



Introduction

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été adoptée dans l'objectif de donner une nouvelle impulsion à l'intégration dans la société des personnes en situation d'handicap ou à mobilité réduite.

Elle consacre un volet important à l'accessibilité, basée sur les principes :

- De continuité de la chaîne de déplacement entre le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport
- De l'« Accès à tout pour tous ».

Rôle de la commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)

La CCA est une instance de bilan, de concertation et d'échanges avec les associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicaps.

Elle a pour rôle de dresser chaque année le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Associations participantes : AFIPH – APAJH38 – APF - ASG38 – Association des Malentendants38 – Envol Isère Autisme – Association Valentin Hauy

La Commission communale pour l'accessibilité s'est tenue le 25 avril 2023.

Bilan d'étape du Service commun Accessibilité

Le service commun accessibilité est ouvert aux communes volontaires. Les communes peuvent bénéficier d'une expertise sur les projets (bâtiments, aires de jeux...) et de formations accessibilité / handicaps destinées aux agents d'accueil et techniciens.

6 communes ont signé la convention Service commun accessibilité le 20 septembre 2022 : Claix, Domène, Le Pont de Claix, Poisat, Varces et Seyssinet-Pariset.

Deux communes vont rejoindre le service commun en 2023 : Meylan et Vif, ainsi que les CCAS de toutes les communes signataires.



Dans ce cadre, sur Seyssinet-Pariset:

- 8 agents de la ville de Seyssinet-Pariset ont été formés au service d'accueil LSF.
- 1 agent a bénéficié d'une formation technique en matière d'accessibilité.
- 1 agent a bénéficié d'un accompagnement dans la mise en place d'une aire de jeu inclusive.

Espace public et voirie

Signaler un dysfonctionnement sur l'espace public

Les usagers sont invités à signaler tout dysfonctionnement par téléphone : **0 800 500 027** (appel gratuit) ou sur le site de la Métropole :

https://www.grenoblealpesmetropole.fr/138-signaler-un-probleme-sur-la-voirie.htm

Feux sonores

Bilan des réalisations présenté par le service Circulation de la Métropole lors de la commission métropolitaine d'accessibilité du 13 juin 2023 :

En 2022, une centaine de balises de piétons sonores a été remplacée.

En 2023, 70 balises sonores ont été changées pour un budget de 40 000€ avec une maintenance préventive réalisée sur 1/6 du patrimoine métropolitain. Cette maintenance inclut le contrôle des boitiers sonores qui sont systématiquement remplacés en cas de défaut. Pour les carrefours programmés en renouvellement (programme pluriannuel), le service priorise ceux disposant d'une demande d'installation d'équipements sonores.

Un diagnostic du parc des carrefours équipés de feux sonores a été réalisé par la Métropole. 26% des carrefours sont en totalité équipés de balises sonores en 2022.

Lorsqu'il y a des demandes d'usagers pour équiper un carrefour, hors renouvellement, le service traite la demande dans l'année



Accessibilité du site web de la Métropole

Le site web de la Métropole (grenoblealpesmetropole.fr) a fait l'objet d'une refonte complète avec une mise en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

Le site est déclaré 100% accessible, c'est le seul site d'une Métropole à atteindre ce résultat. Des personnes en situation de handicap ont participé aux ateliers de co-construction. Un bilan du site sera réalisé début 2024, les usagers volontaires pourront y participer.

Le magazine de la Métropole est proposé par ailleurs en version sonore sur le site : www.grenoblealpesmetropole.fr/magazine

Les autres sites web métropolitains devront également être rendus accessibles à l'occasion d'une refonte ou d'une création.

Le recrutement d'un référent accessibilité numérique est nécessaire pour coordonner la démarche de mise en accessibilité des documents numériques et pour concevoir un schéma pluriannuel d'accessibilité.

Mise en accessibilité des Equipements Recevant du Public sur Seyssinet-Pariset

Le calendrier Ad'Ap s'est terminé sans possibilité de prolongation.

Un bilan concernant la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public est en cours et sera transmis aux services de la préfecture.

Travaux réalisés en 2022

- Des travaux d'accessibilité ont été effectués au centre de loisir Jean Moulin : Adaptation des sanitaires, contre-marche escaliers et contrastes visuels, paillasson armé.
- La salle André Faure a été équipée d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes
- Une banque d'accueil adaptée a été installée à la MSA



Bilan des travaux d'accessibilité (calendrier Ad'Ap) :

N° établissement	Nom établissement	Commentaires	Avancement
Etablissement n°1	Hôtel de ville	Tous les accueils disponibles en rez-de chaussée	Réalisé
Etablissement n°2	Ecole maternelle Chanrousse	Ensemble des prestations possibles en rez-de-chaussée accessible	Réalisé
Etablissement n°3	Ecole élémentaire Chanrousse	Réhabilitation prévue - contrainte PLUI	Planifié
Etablissement n°4	Ecole maternelle Vercors	Ensemble des prestations possibles en rez-de-chaussée accessible	Réalisé
Etablissement n°5	Ecole élémentaire Vercors	Réhabilitation prévue - contrainte PLUI - Programmation	Non réalisé
Etablissement n°6	Restaurant scolaire Vercors	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°7	Ecole maternelle Chartreuse	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°8	Salle et restaurant scolaire Chartreuse	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°9	Centre de loisirs Jean Moulin	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°10	Ecole du village	Petits travaux d'accessibilité	Planifié
Etablissement n°11	Eglise St Pierre	Petits travaux d'accessibilité	Planifié
Etablissement n°12	Gymnase Louis Carrel	Réhabilitation prévue - contrainte PLUI - Programmation	Non réalisé
Etablissement n°13	Gymnase Joseph Guétat	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°14	Tribunes stade d'honeur J. Guétat	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°15	Club House Tennis + vestiaires foot	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°16	Piscine	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°17	Maison Sport et Animation	Réhabilitation prévue - contrainte PLUI - Programmation	Non réalisé
Etablissement n°18	Conservatoire à rayonnement Communal	Travaux lourds d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°19	Bibliothèque	Petits travaux d'accessibilité	Réalisé
Etablissement n°20	Résidence Personnes âgées Les Saulnes	Sorti du périmètre	
Etablissement n°21	Club Amicale Boule Seyssinettoise	Réhabilitation prévue - contrainte PLUI - Programmation	Non réalisé
Etablissement n°22	Multi-accueil la Terrasse	Sorti du périmètre	

4 bâtiments dont la mise en accessibilité était prévue au calendrier Ad'Ap n'auront pas été mis en conformité :

- Ecole élémentaire Vercors : Projet d'ascenseur contraintes sur le PLUI : Une réflexion est en cours sur l'ensemble du groupe scolaire.
- Gymnase Louis Carrel : Salles à l'étage non conformes : une réflexion est en cours sur l'avenir du bâtiment
- Maison Sport Animation : Salles à l'étage non conformes Une réflexion est en cours dans le cadre du projet urbain Fauconnière
- Club Amicale Boule Seyssinettoise : Le bâtiment étant situé en zone rouge PLUI, il n'y aura pas de reconstruction possible.



Observations de la commission :

La piscine est dotée d'une chaise de mise à l'eau et d'une rampe, mais les conditions d'accessibilité sont loin d'être optimales

→ Un projet de rénovation est à l'étude, l'accessibilité de la piscine sera prise en compte.

Ne faudrait-il pas mettre en place des alarmes visuelles dans les ERP (notamment dans les sanitaires) et dans la classe des enfants accueillis sur le dispositif ULIS.

→ Les procédures d'évacuation incendie prévoient une double sécurité : un agent est en effet chargé de vérifier si toutes les personnes ont bien évacué le bâtiment. La réflexion sera engagée.

Lors des réaménagements, il est également nécessaire de penser à la signalétique, notamment pour les personnes n'ayant pas accès à l'écrit (non-lecteur, non francophone, ou personnes déficientes intellectuelles. La masse d'informations peut être stressante.

→ Il est prévu d'associer les associations et de prendre en compte leur recommandations lors d'une réflexion autour du réaménagement.

La commission note l'importance de le généraliser pour chaque projet de la ville.

Perspectives 2023

- Mise en accessibilité de l'école élémentaire Chamrousse : création d'un ascenseur extérieur
- Etude d'une boucle d'induction magnétique à l'Ilyade et à l'Arche
- Réaménagement de l'accueil de l'Arche
- Rénovation des courts de tennis extérieurs avec rampes adaptées

Les services travailleront également à la mise en place progressive du registre public d'accessibilité dématérialisé.

Mise en place du Service accueil LSF

Les services de la ville accessibles aux personnes en baisse d'audition ou malentendantes

En mai 2022, la ville a mis en place le service accueil LSF, en direction des personnes malentendantes, ou souffrant d'une baisse d'audition.



Ce service gratuit, proposé par Grenoble Alpes-Métropole à toutes les communes métropolitaines, offre trois traductions : la langue des signes française, la transcription écrite simultanée (sous-titrage), la LFPC langue française parlée complétée par Visio codage.

3 modes de communication :



Transcription Instantanée de la Parole (TIP)

Pour les personnes sourdes s'exprimant oralement qui ne pratiquent ni LSF, ni LPC : aide à décrypter un mot, un sigle...



Visio-interprétation Français/Langue des Signes Française LSF



Visio-codage LPC (Langue française Parlée Complétée)

Il peut être utilisé de deux façons :

• **Depuis son smartphone** via l'application ou depuis son ordinateur personnel muni d'une caméra et d'une connexion internet standard, via le site de la ville <u>www.ville-seyssinet-pariset.fr</u>:

Cliquez pour accéder à la plateforme ACCEO



Baisse d'audition ? Sourd ou malentendant ?







Appelez-nous en cliquant ici

Les personnes peuvent alors échanger, par écran interposé, avec un interprète en langue des signes française (LSF) qui fera le lien entre vous et l'accueil de la mairie ou du CCAS.

• À l'accueil physique de l'Hôtel de ville et à celui du CCAS (Accueil de L'Arche)

L'agent d'accueil se connecte au service de la plateforme d'interprétation ACCEO dédiée pour entrer en contact avec un interprète en LSF. Celui-ci fait le lien entre l'usager et l'agent



d'accueil. S'il faut transférer la ligne téléphonique à un autre service, le lien avec l'interprète est maintenu.

Le service est proposé dans les plages horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie et du CCAS.

NB : vous avez la possibilité d'être accueilli en LSF à l'accueil de l'Arche et sur les permanences des écrivains publics (sur rendez-vous)

Logement

La Métropole anime le travail d'amélioration de la qualification des demandes de logements sociaux adaptés aux PMR dans le cadre du réseau des guichets d'accueil du territoire (communes, Pôle Habitat Social, Action Logement Services).

Le service logement de la ville de Seyssinet-Pariset travaille en lien avec ce dispositif et oriente chaque demande de logement social PMR afin de garantir au demandeur une réponse la plus rapide et adaptée possible.

33 demandeurs de logement sur Seyssinet-Pariset ont renseigné une fiche complémentaire handicap. 27 demandes concernent les logements accessibles PMR.

Cahier de recommandations : le logement accessible sans surcoût

Lors de la Commission métropolitaine d'accessibilité du 23 juin 2022, les associations du handicap ont émis l'idée de se rapprocher des bailleurs sociaux pour travailler sur les aménagements d'accessibilité qui n'engendrent pas de surcoût dans le logement. L'accessibilité est souvent pensée comme un élément supplémentaire, dont la prise en compte va générer un surcoût.

Un groupe de travail s'est réuni le 2 mars 2023, avec les bailleurs sociaux de la métropole, les services de la métropole et les représentants d'associations de personnes handicapées. Les échanges ont permis de déterminer les besoins des usagers et d'orienter les aménageurs vers des solutions d'accessibilité simples à mettre en œuvre, qui peuvent être intégrées dans la conception des logements accessibles.

Ce travail en concertation a favorisé une réflexion sur le logement accessible et n'a pas d'autre ambition que de mettre en avant les solutions qui vont faciliter la vie de tous. Les concepteurs auront ainsi un recueil des solutions simples et faciles à mettre en œuvre.



Emploi

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés à la ville en 2022 est de 2,90 %.

La ville compte 6 agents déclarés et 1 apprenti au sein du service Enfance et Vie Scolaire. La contribution réglée s'élève à 23 386 €

- → Le groupe d'agents de prévention a été relancé avec 6 agents de prévention des risques professionnels et une coordinatrice.
- → Une référente santé et accueil inclusif a été recrutée et intervient sur les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Ses missions sont de veiller au parcours d'accueil des enfants en situation de handicap ou souffrant d'une affection chronique, d'accompagner les équipes dans l'élaboration et le suivi du projet d'accueil individualisé, et d'accompagner les parents.

Perspectives:

Un travail autour de l'accueil et de l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap à engager.

Formation des agents :

- 8 agents de la ville de Seyssinet-Pariset ont été formés au service d'accueil LSF
- 1 agent a bénéficié d'une formation technique en matière d'accessibilité

Des journées pédagogiques en direction des professionnels de la petite enfance accueillant des enfants à besoins spécifiques vont être mises en place en lien avec le PRHEJI (Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse Isère) courant 2023.

Les professionnels en contact avec le public ont un rôle déterminant dans la qualité du service rendu. Leur posture est incontournable pour assurer un accueil de qualité, adapté à tous les publics, aussi une formation Accueil et Accompagnement des personnes en situation de handicap sera proposée aux agents exerçant des missions d'accueil sur la ville.



Communication



Le service communication de la ville a publié un dossier intitulé « Accessibilité, une ville pour toutes et tous » permettant aux habitants d'accéder aux informations relatives à l'accessibilité des services de la ville, les dispositifs existants, les n° utiles...

Lien d'accès à la Gazette N° 194 Mars/Avril 2023 : https://www.ville-seyssinet-pariset.fr/publications/gazettendeg194-fevrier-mars-2023

Perspectives:

Prévoir la mise en accessibilité du site de la ville à l'occasion de sa refonte. Mettre en place le registre public d'accessibilité

Retours sur l'année 2022

Création d'une aire de jeux inclusive



L'aire de jeu vieillissante du square Lavoisier devant être remplacée, la ville a choisi d'installer une aire de jeux inclusive avec des jeux accessibles depuis le sol, un équipement coloré pour un repérage plus facile et contenant plus de jeux de manipulations.

L'aire a ouvert le 27 janvier 2023.



Commerces accessibles

En 2022, 21 commerçants ont concouru, 2 commerçants de Seyssinet-Pariset ont été primé commerces accessibles :

- Vivre sans gluten (3ème prix)
- L'institut de beauté Solybelle (coup de cœur)

Les commerçants ont été invités et salués lors du conseil municipal de décembre 2022.



Evènements Handisports

La section handisport Foot-Fauteuil de l'AC Seyssinet Football a reçu à domicile le championnat de France D2 de foot-Fauteuil le 2 avril 2022.

Une journée découverte du para-tennis a été proposée le 14 mai, avant le premier tournoi Multi-Chances lors duquel 8 joueurs se sont rencontrés.

L'opération est réinscrite au calendrier du club pour la saison 2023.

Seyssinet'Stival

Un cheminement accessible a été installé par les services de la ville sur la pelouse du parc Lesdiguières le temps des événements organisés dans le cadre du Seyssinet'Stival.

L'association ASG 38 s'est inscrite dans la programmation des animations en proposant des contes signés pour les enfants.

Mois de l'accessibilité 2022









Le 7 décembre 2022, dans le cadre du mois de l'accessibilité, plus de 100 enfants et ados ont participé à une après-midi de sensibilisation aux handicaps. 14 ateliers, proposés par les



associations et les services de la ville invitaient chacun à se mettre à la place d'une personne en situation de handicap et à échanger sur le handicap. L'objectif étant d'encourager le vivre ensemble dans la reconnaissance de la différence de l'autre et de faire comprendre la

nécessité de favoriser l'accessibilité.

Un grand merci aux associations engagées sur cette journée : l'Association des paralysés de France, l'Association des Sourds de Grenoble 38, l'Association Valentin Hauy, Envol Isère

Autisme et le SESSAD.

Projet de renouvellement urbain Fauconnière

Les associations ont été invitées au lancement de la concertation sur le projet de renouvellement urbain fauconnière le 26 avril 2023. Il s'agit d'une première phase de

concertation. Un temps de travail sur l'accessibilité sera proposé aux associations membres de

la CCA lors de la deuxième phase du projet.

Infos calendrier 2023

Reprise du café des aidants les 15 mai, 12 juin et 3 juillet

• Exposition Valentin Hauy tactile Tour du 23 au 26 mai 2023

• Parcours en tandem proposés par l'association Valentin Hauy lors de la fête du vélo le

25 mai

• Semaine mondiale des sourds du 16 au 22 septembre

Mois de l'accessibilité 2023 : journée de sensibilisation aux handicaps le lundi 27

novembre, en direction des scolaires

Contacts service Egalité:

Service Egalité

CCAS, 79 avenue de la République 38170 Seyssinet-Pariset

e-mail: e.bonnaire@seyssinet-pariset.fr

Tel: 04 38 12 00 50